

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la surface de plancher, éclairage équivalent à celui qui est demandé pour les classes d'écoles, dans le canton de Neuchâtel.

Le chauffage est prévu à vapeur à basse pression ; la ventilation est assurée par des gaines spéciales aboutissant dans les combles. Les canaux de fumée sont adossés au mur des Prisons sur face cour, évitant ainsi tout risque d'incendie.

4^e Construction, cube, coût.

Le bâtiment sera entièrement construit en matériaux incombustibles : pierre, ciment armé et fer.

Le mobilier, construit suivant les derniers perfectionnements, serait en bois de cèdre, monté sur armatures en fers **T** et **U** ; il serait à casiers, armoires, rayons, suivant la destination des divers étages pour les manuscrits, registres, imprimés, etc.

La surface construite est de 360 mètres carrés.

Le cube total, calculé du sol du sous-sol au faite des toitures est de 6412 m., compris la courette anglaise.

En calculant le mètre cube de construction, mobilier compris, à 30 fr., le coût total de l'édifice ascendant à 192369 fr.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Séance du 29 janvier 1903.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

La séance est ouverte à 8 ³/₄ h.

Après avoir liquidé les questions administratives, M. Ritter, ingénieur, a la parole pour une communication sur les omnibus-automobiles¹. Dans un exposé clair et précis, notre collègue nous parle d'abord des divers types de voitures automobiles, de leur structure et de leurs avantages, puis des essais et résultats obtenus à Fribourg.

Pendant cet exposé historique et théorique, M. Ritter a fait circuler une série de photographies intéressantes représentant les différents systèmes d'omnibus-automobiles et leur mécanisme.

M. Sartori, ingénieur, nous parle ensuite de la fabrication des lampes à incandescence². Le conférencier nous donne des détails très intéressants et très instructifs sur la fabrication des lampes Edison et sur la matière employée à cet effet. Au moyen d'un tableau explicatif de la Société Edison de Milan, il fait assister l'auditoire à toutes les phases de la construction de cette lampe qui est aujourd'hui si répandue.

M. Sartori nous parle ensuite des découvertes récentes, lampes Nernst et Hewitt.

M. Gremaud, ingénieur, président, fait circuler un échantillon de grès coquillier renfermant des dents de squalles.

Séance du 20 février 1903.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

La séance est ouverte à 8 ³/₄ h., au local ordinaire.

Liquidation d'affaires administratives. Ensuite M. Broillet, architecte, nous donne le compte-rendu de l'assemblée générale de la Société pour le développement de la ville de Fribourg. Il nous informe, en outre, qu'une réunion des maîtres de dessin suisses aura lieu à Fribourg vers la fin de juillet prochain. Un comité de sept membres sera constitué et formé des présidents des sociétés invitées. M. Gremaud, ingénieur, président, représentera notre société.

M. Sartori complète sa première communication sur les lampes électriques et nous parle en outre des lampes Nernst et Hewitt.

¹ Voir page 92.

² Nous publierons la communication de M. Sartori dans un prochain numéro.

On passe ensuite à la communication de M. Geinoz, ingénieur, sur la galvanoplastie et galvanostégie. M. Geinoz nous fait l'historique de la galvanoplastie et parle des courants électriques employés, de la décomposition des liquides et des corps, des appareils employés à cet effet, de l'électro-métallurgie, des dépôts métalliques et enfin de la réduction des métaux, de leurs combinaisons diverses et de l'action de revêtir un métal d'une couche d'un autre métal.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

8^{me} séance ordinaire et assemblée générale, le 21 mars 1903

(au café du Musée).

Présidence de M. J.-J. Lochmann, président.

La séance est ouverte à 8 ¹/₂ h. ; les membres présents sont au nombre de 30.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Th. van Muyden, architecte, s'est fait notre guide dans le château et l'église de Valère, à Sion ; il nous a communiqué, par son exposé de leur histoire et de leur restauration, l'intérêt qu'il leur porte. Les plans et photographies qui illustraient sa conférence ont rafraîchi et précisé des souvenirs et rendront plus intéressante une visite locale.

Le président lit ensuite le rapport sur l'année écoulée¹, qui est accueilli par les applaudissements de l'assemblée, bien que l'on voie paraître à l'horizon une augmentation de la cotisation annuelle.

Le rapport du caissier, approuvé par les vérificateurs des comptes, est adopté avec remerciements pour le caissier, M. Meyer, architecte.

Une discussion incidentelle s'ouvre, à propos du budget, sur la question de la bibliothèque. La convention avec l'Ecole des Ingénieurs est trouvée onéreuse par M. Koller, ingénieur ; MM. Barraud, Rouge, architecte, et Lochmann prennent la défense de la convention, en montrant que la bibliothèque a toujours coûté à peu près autant, et cela seulement pour location d'un local et pour les reliures, tandis qu'au moins à présent l'argent qui y est consacré peut être employé à des achats de livres.

L'augmentation de la cotisation annuelle de 8 fr. à 10 fr. est adoptée ainsi que le budget.

On passe ensuite aux élections statutaires. Le président décline toute réélection et propose, au nom du Comité, d'élire M. Isoz, architecte, actuellement vice-président.

Ce dernier est élu président au premier tour de scrutin.

M. Meyer, architecte, caissier depuis deux ans, n'acceptant pas une nouvelle réélection, son successeur est nommé en la personne de M. Octave Rochat, au second tour de scrutin.

Ensuite on nomme deux nouveaux membres du comité, un ingénieur et un architecte, pour remplacer MM. Bosset, ingénieur, et Isoz, architecte, série sortante. Sont nommés MM. Lochmann, ingénieur, et Bonjour, architecte, au premier tour de scrutin.

M. Chavannes-Clavel recommande à l'attention des membres une pétition au Grand Conseil demandant que les catalogues de la Bibliothèque cantonale soient mis à la hauteur des exigences modernes et que les vacances d'été de celle-ci soient abrégées. Ceux des membres encore présents, une quinzaine environ, s'empressent de mettre leur signature au bas de la dite pétition.

La séance est levée à 11 ¹/₂ h.

Le Secrétaire.

¹ Nous publierons ce rapport dans le prochain numéro.